

De M. le Maire de la commune de la Voulte
sur Rhône,

À l'ensemble des conseillers municipaux,

À la Voulte-sur-Rhône,
Le 07/02/2025,

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Chers (ères) Collègues,

Je vous convie à la prochaine réunion du **CONSEIL MUNICIPAL** qui se tiendra le :

Judi 13 Février 2025
à 18H00
en salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la précédente séance (03/12/2024) ;
2. Information sur les décisions municipales ;
3. **Finances :**
 - a. Règles et durées des amortissements - actualisation ;
 - b. Subvention pour opération « un fruit à la récré » ;
4. **Gouvernance :**
 - a. Election d'un nouvel adjoint ;
 - b. Actualisation des indemnités de fonction des élus ;
5. **Ressources humaines :**
 - a. Contrat d'assurance des risques statutaires 2026 – 2029 ;
 - b. Précisions à la délibération 2024-049 – agents recenseurs ;
 - c. Création d'un poste d'agent de maîtrise principal ;
 - d. Création d'emplois non permanent – service affaires scolaires ;
 - e. Création d'emplois non permanent – services techniques ;
6. **Gestion foncière :**
 - a. Déclassement du bâtiment situé rue René Cassin « ancienne cellule emploi » ;
7. **Conventionnement :**
 - a. Avenant à la convention de mandat avec le SDEA pour la réhabilitation thermique du gymnase Leleu ;
 - b. Convention fixant les conditions d'entraînement au tir des agents de la police municipale ;
 - c. Convention avec l'association « Les concerts de poche » pour l'année 2025 ;
 - d. Convention de participation aux frais de scolarité avec la commune de Privas ;

Je vous prie d'agréer, Chers (ères) Collègues, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Bernard Brottes



Afin de pouvoir les traiter efficacement, je vous serais reconnaissant de me transmettre vos questions par écrit au moins 3 jours ouvrables avant le CM.

POUVOIR

Vu l'article L.2121-20 du CGCT qui autorise « tout conseiller municipal empêché d'assister à une séance à donner à un collègue de son choix le pouvoir écrit de voter en son nom. Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul pouvoir [...] »

Je soussigné, (NOM, Prénom)
donne pouvoir à (NOM, Prénom)

Afin de me représenter à la séance du Conseil Municipal de la commune de la Voulte-sur-Rhône convoqué pour le **13/02/2025**,
Et de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents par procuration.

Fait à
Le